

Budget 2021-2022

Des actions totalisant 4 G\$ pour accélérer la croissance économique et la transition vers la nouvelle économie du Québec

Québec, le 25 mars 2021. – Le gouvernement maintient ses objectifs en matière de création de richesse et d'accroissement du potentiel économique du Québec. En plus d'investissements majeurs en éducation et en enseignement supérieur, le budget 2021-2022 propose des initiatives totalisant 4,0 milliards de dollars d'ici cinq ans pour stimuler l'investissement des entreprises et améliorer la productivité dans toutes les régions afin d'accélérer la croissance et la transition vers la nouvelle économie du Québec.

Poursuivre le soutien aux entreprises touchées par la pandémie

Malgré un redémarrage plus rapide que prévu de l'activité économique au Québec, certains secteurs tels que les services d'hébergement et de restauration, l'information, la culture et les loisirs fonctionnent toujours au ralenti. Le gouvernement continuera à soutenir ces secteurs tant que la situation sanitaire l'exigera. À cet égard, des investissements additionnels totalisant 193 millions de dollars sur deux ans permettront de prolonger le Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE) et le programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME), de prolonger le crédit de cotisation des employeurs au Fonds des services de santé à l'égard des employés en congé payé et de prévoir un nouvel assouplissement au calcul des heures rémunérées pour la déduction pour petite entreprise.

Accroître la productivité et stimuler l'investissement des entreprises

Des investissements de près de 2,2 milliards de dollars d'ici cinq ans sont aussi prévus pour accroître la productivité et stimuler l'investissement des entreprises, dont près de 1,3 milliard de dollars pour brancher tous les Québécois à Internet haute vitesse. De plus, afin d'encourager les entreprises à adopter les nouvelles technologies et à accroître leur productivité, le gouvernement bonifie temporairement le crédit d'impôt relatif à l'investissement et à l'innovation (C3i) et réduit le taux d'imposition des PME au même niveau que celui de l'Ontario.

Créer de la richesse par l'innovation

Le gouvernement mettra en place un environnement favorisant la création de richesse et le développement de nouvelles technologies. À cet égard, des investissements de 218 millions de dollars sont prévus pour appuyer la réalisation de projets innovants, investir dans des infrastructures et des centres de recherche et appuyer l'innovation dans des secteurs stratégiques comme la filière de la batterie et la cybersécurité.

Appuyer la requalification de la main-d'œuvre et son intégration au marché du travail

La pandémie a eu des effets considérables sur le marché du travail. Certains secteurs sont confrontés à des besoins de main-d'œuvre importants, tandis que d'autres se trouvent en situation de surplus. Dans ce contexte, des efforts importants sont nécessaires pour appuyer la requalification de la main-d'œuvre et son intégration au marché du travail. Des investissements additionnels de 404 millions de dollars d'ici cinq ans permettront notamment de répondre aux besoins de main-d'œuvre en technologies de l'information, d'accroître la participation au marché du travail par la diplomation et de favoriser l'intégration des personnes immigrantes au marché du travail.

Favoriser le développement économique des régions du Québec

Afin de favoriser le développement économique des régions du Québec, le gouvernement prévoit, dans le cadre du budget 2021-2022, plus de 523 millions de dollars sur six ans pour, notamment, soutenir et relancer le secteur touristique, moderniser les infrastructures régionales et mettre en œuvre un plan d'action en faveur du développement économique local et régional. Le gouvernement entend également soutenir les aéroports et les transporteurs aériens régionaux et bonifier l'aide aux transporteurs interurbains par autocar.

Agir pour développer de façon durable notre économie

Dans la foulée du Plan pour une économie verte 2030, lancé en novembre 2020 et doté d'une enveloppe de 6,7 milliards de dollars, le gouvernement poursuit ses efforts pour répondre aux objectifs de développement durable qui visent à maintenir l'intégrité de l'environnement, à assurer l'équité sociale et à créer une économie innovante et prospère. Par ailleurs, des investissements de près de 137 millions de dollars sont prévus d'ici cinq ans pour améliorer la gestion de notre eau, mettre en œuvre des mesures d'accompagnement pour une relance durable, implanter des solutions innovantes pour faire face aux défis de la croissance durable et favoriser le développement économique par l'utilisation responsable des ressources naturelles.

Promouvoir la culture, le patrimoine et la langue française

Le secteur culturel a été frappé durement par la pandémie. Pour le soutenir et contribuer à sa relance, le budget 2021-2022 prévoit des investissements de 392 millions de dollars d'ici cinq ans qui serviront à promouvoir la culture, le patrimoine québécois et la langue française. Une somme de 147 millions de dollars permettra de bonifier et de prolonger le Plan de relance économique du milieu culturel, alors que des investissements de près de 104 millions de dollars sont prévus pour appuyer la défense et la promotion du français, langue officielle et langue commune du Québec.

Citation :

« La reprise post-pandémie est source de nombreuses possibilités que le Québec doit saisir afin d'accroître son potentiel économique à long terme. Dans le budget 2021-2022, le gouvernement agit sur plusieurs fronts pour favoriser la transition vers la nouvelle économie en aidant les entreprises à adapter leur modèle d'affaires et à innover et en appuyant les travailleurs dans leurs efforts pour se requalifier et intégrer le marché du travail. »

Eric Girard, ministre des Finances du Québec

Lien connexe :

Tous les détails du budget 2021-2022 : www.budget.finances.gouv.qc.ca/2021-2022.

– 30 –

Source :

Fanny Beaudry-Campeau
Directrice des communications
Cabinet du ministre des Finances
Tél. : 514 222-6782

Information :

Jacques Delorme
Responsable des relations avec les médias
Ministère des Finances
Tél. : 418 528-7382